



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Nantes, le 18/03/2020

L'inspection pédagogique régionale
Sciences et Techniques Industrielles

À

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les D.D.F.P.T,
Mesdames et Messieurs les professeurs de baccalauréat STI2D

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'Etablissement

Rectorat de Nantes

Objet : Mise en place de la continuité pédagogique en baccalauréat STI2D

Inspection Pédagogique
Régionale Sciences et
Techniques Industrielles

Mesdames, Messieurs

Nous espérons que vous vous portez bien ainsi que vos proches en cette période difficile.

La mise en place rapide du processus de continuité pédagogique imposé par le contexte sanitaire du moment a amené un profond bouleversement du processus de formation des élèves par le recours de la formation à distance. Nous remercions les professeurs et équipes pédagogiques des lycées et collèges pour leur très professionnelle réactivité.

4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

L'inspection pédagogique régionale de Sciences et Techniques Industrielles a étudié les dispositifs d'assistance pouvant être proposés aux professeurs intervenant en STI2D.

Le groupe académique de formateurs a été associé à la réflexion, et il a été décidé de créer un espace de services de collaboration et de mutualisation destiné à tous les professeurs intervenant en STI2D dans les lycées publics et privés sous contrat de l'académie.

Un espace collaboratif MAGISTERE a été créé à cet effet, et tous les professeurs de l'académie y ont été inscrits. Le contenu et les services proposés dans cet espace seront amenés à se développer et se compléter.

A cet instant, l'espace propose déjà à tous les professeurs :

- des informations sur la continuité pédagogique en STI2D (foire aux questions...)
- des informations sur les ressources et stratégies pédagogiques utilisables en STI2D
- des services d'échanges entre enseignants :
 - forum de discussion, messagerie instantanée (chat), réunion en visioconférence
 - dépôt et partage de ressources pédagogiques et de fichiers

La gestion de cet espace sera réalisée collaborativement par les professeurs experts, formateurs et les corps d'inspection de l'académie.

L'accès à l'espace Magistère « **Mutualisation STI2D Nantes** » se fait dans la vue Magistère des professeurs par connexion avec leur identifiant de messagerie académique, en suivant le lien suivant : <https://magistere.education.fr/ac-nantes/course/view.php?id=6823>.

Les professeurs et DDFPT des lycées proposant des formations STI2D sont inscrits sur cet espace et doivent déjà pouvoir y accéder. En cas de difficulté d'accès, les professeurs peuvent envoyer un courriel à l'adresse suivante : Jean-Francois.Corbineau@ac-nantes.fr.

Pour le groupe des IA IPR STI

Vincent BAEY

Cédric DZIUBANOWSKI